

Enseignant en école professionnelle

Enseignante en école professionnelle

Enseignement au niveau secondaire 2

En tant qu'enseignante ou enseignant en école professionnelle, vous enseignez dans les centres de formation professionnelle ou dans les écoles professionnelles à plein temps. En fonction de votre formation préalable, vous enseignez la culture générale ou les connaissances professionnelles propres à votre domaine.

Tâches

Préparation

- Organiser les leçons selon le programme scolaire, les normes en vigueur et la matière enseignée
- Préparer le matériel scolaire, les devoirs et les évaluations
- Développer les techniques de pédagogie appropriées
- Suivre diverses formations et se tenir constamment au courant des évolutions technologiques des professions et des approches didactiques

Enseignement

- Développer les connaissances des élèves dans les matières de la culture générale ou fournir des connaissances théoriques nécessaires à l'apprentissage de la profession
- Aider les personnes en formation à faire le lien entre l'enseignement théorique et la pratique
- Dispenser des leçons, donner des devoirs et des travaux de groupe

Évaluation

- Corriger et commenter les devoirs, les tests et les travaux de groupe
- Évaluer et promouvoir les compétences acquises et les aptitudes naturelles des personnes en formation
- Participer aux conseils de classe et aux éventuels entretiens avec les parents pour les personnes mineures

Environnement de travail

Vous travaillez dans les centres de formation professionnelle pour apprentis ou dans des écoles professionnelles à plein temps. Vous pouvez également donner des cours de préparation aux examens professionnels fédéraux tels que brevet fédéral et examens professionnels supérieurs ainsi que des cours de perfectionnement pour adultes.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Empathie
- Patience
- Sens de la communication
- Aptitudes pédagogiques
- Résistance au stress

Intérêts

- Travailler avec des enfants
- Avoir un horaire régulier
- Transmettre des connaissances

Formation

Cette profession exige un diplôme ou un certificat fédéral délivré par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP).

Pour l'enseignement des branches de culture générale, un diplôme universitaire ou une autorisation d'enseigner en école obligatoire (bachelor ou master) est requis. Pour l'enseignement des branches professionnelles, il faut être titulaire d'une maturité, d'un diplôme d'école supérieure spécialisée, d'un diplôme professionnel supérieur ou d'autres titres professionnels supérieurs reconnus par la haute école.

Durée

au moins 2 ans à temps partiel

Lieux, contenu, admission

Enseignement au niveau secondaire II

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/enseignement-au-niveau-secondaire-ii>

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

ZEM CES

<https://www.zemces.ch/fr>

Centre suisse de compétence pour le degré secondaire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II

Formation professionnelle suisse (FPS-FPS)

<https://www.bch-fps.ch/>